Arrêté n°2022/11/2468

Direction Générale adjointe Mobilité et Logistique

Commune de Vauvert
Direction des services techniques

Unité Territoriale : Vauvert
Service Territorial : Vidourle-Camargue
Adresse : 659 route de Nîmes 30600 Vauvert
Téléphone : 04 66 88 25 80
E-mail : ut-vauvert@gard.fr
Affaire suivie par : BERTHEZENE Sébastien
Numéro de l'acte : CNC 22 VA 205

Arrêté temporaire de circulation portant abrogation de l'arrêté n° CNC 22 VA 193 du 21/11/2022, portant sur des mesures de restriction de circulation

Commune : Vauvert
RD : 6572
PR : PR 7+530 au PR 8+900
Date : 28/11/2022

La Présidente du Conseil départemental du Gard,
Le Maire de Vauvert,

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de la route,
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu le décret n°2010-578 du 31/05/2010, modifiant le décret n° 2009-615, fixant la liste des routes à grande circulation (RGC),
- Vu l'arrêté interministériel du 24/11/1967, modifié et complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
- Vu l'arrêté en vigueur de la Présidente du Conseil départemental du Gard portant délégation de signature,
- Vu l'avis favorable et les prescriptions de l'Unité Territoriale Vauvert,
- Vu l'arrêté initial n° CNC 22 VA 193 en date du 21/11/2022.

- Considérant les prévisions météorologiques défavorables empêchant une mise en œuvre qualitative des enrobés,

Arrêtent

Article 1 : Réglementation

L'arrêté n° CNC 22 VA 193 délivré le 21/11/2022 est abrogé à compter du 28/11/2022.

Article 2 : Application de l'arrêté

Le Directeur général des services du département du Gard,
Monsieur le Directeur des services de la mairie de ,
Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie du Gard,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application du présent arrêté qui est notifié à EUROVIA.

Fait à Vauvert, le 25 NOV. 2022
Pour le Maire,
L'adjointe déléguée à la voirie,

MAIRIE de VAUVERT GARD

Annick CHOPARD

Fait à , le 28/11/2022
La Présidente,
pour la Présidente et par délégation,
le Directrice des Territoires

Hélène PELLEGRINI

Diffusions :
- EUROVIA (lucas.larroque@eurovia.com)
- Mairie de Vauvert
- Préfecture du Gard
- SIAC
- M. le Commandant du groupement de gendarmerie du Gard
- SDIS du Gard
- Transport LIO
- UT
- DAJCP